Électricité

Bientôt un compteur communicant chez vous !

Avec l'essor des panneaux photovoltaïques, des voitures électriques et des pompes à chaleur, le réseau de distribution d'électricité est au cœur d'un nouveau système énergétique basé sur les énergies renouvelables. L'arrivée du compteur communicant est une étape essentielle pour construire ce système de manière durable et efficace.

Le compteur communicant est un outil clé pour **une transition énergétique réussie**. Ce système moderne et connecté favorise la maîtrise de votre consommation, l'efficacité énergétique, la production d'énergie renouvelable et la sécurité du réseau électrique.

Quels avantages pour vous ?

Une meilleure compréhension de votre consommation énergétique

Le compteur communicant est équipé d'un écran électronique qui affiche quatre relevés distincts :

- Votre consommation au tarif de jour.
- Votre consommation au tarif de nuit.
- Votre électricité injectée sur le réseau au tarif de jour (si vous possédez des panneaux solaires).
- Votre électricité injectée sur le réseau au tarif de nuit (si vous possédez des panneaux solaires).

Ces informations vous permettent d'avoir une vision précise de votre **consommation** et de votre **autoconsommation** si vous possédez des panneaux photovoltaïques.

Une fois équipé d'un compteur communicant, vous recevez un courrier vous invitant à activer votre espace personnel en ligne **myORES**.

Sur myORES, vous visualisez vos données à l'échelle du jour, de la semaine ou de l'année pour suivre et, au besoin, ajuster vos habitudes. Vous pouvez également recevoir des rapports mensuels détaillés.

Des opérations simplifiées

Plus besoin de relever manuellement votre compteur : les données sont directement transmises à votre gestionnaire de réseau.

D'autres opérations sont également facilitées grâce à un accès plus simple aux données : changement de fournisseur, passage du tarif mono-horaire au bi-horaire, ouverture/fermeture du compteur, activation du prépaiement et recharge à distance, etc.

Faut-il payer pour obtenir un compteur communicant ?

Le remplacement d'un compteur électromécanique par un compteur communicant est entièrement **gratuit**. En revanche, dans le cas d'un nouveau raccordement (par exemple, pour une nouvelle habitation) ou si vous sollicitez l'installation d'un compteur supplémentaire, des frais seront appliqués.

Compatibilité avec des systèmes connectés

Un « port client » est présent sur le compteur (voir photo ci-contre). Il vous permet de connecter un outil de gestion d'énergie pour suivre votre consommation encore plus en détail ou piloter vos appareils ménagers en fonction de la production de vos panneaux solaires.

Rendez-vous sur maconsosouslaloupe.be pour découvrir les outils de gestion d'énergie proposés sur le marché et adaptés à vos besoins.

Quels sont les impacts du compteur communicant si vous avez des panneaux photovoltaïques et si vous bénéficiez du système du compteur « qui tourne à l'envers » ?

Si vous avez installé des panneaux photovoltaïques avant fin décembre 2023, sachez que le compteur communicant **n'enlève pas le bénéfice de la compensation**. Jusqu'au 31 décembre 2030, votre consommation d'électricité sera toujours compensée par celle que vous injectez sur le réseau, conformément à la législation en vigueur. Avec un compteur communicant, la compensation s'applique au moment de votre facture de régularisation annuelle.

Le compteur communicant et les décrochages d'onduleurs

Votre compteur communicant permet à ORES d'analyser la tension du réseau à distance. Bien qu'il ne résout pas directement les problèmes de décrochage, il fournit des données précises qui facilitent l'identification et la mise en œuvre des solutions techniques les plus adaptées. De plus, vous pouvez observer vous-même la tension directement via l'écran digital du compteur.

Quand ORES viendra installer un compteur communicant chez vous ?

En 2024, le Gouvernement wallon a fixé l'objectif d'un déploiement généralisé des compteurs communicants en Wallonie, d'ici le 31 décembre 2029. Si votre logement n'est pas encore équipé, vous recevrez, avant cette échéance, un courrier ou un e-mail précisant la date prévue pour l'installation de votre nouveau compteur.

Pourquoi le compteur communicant est essentiel pour un avenir plus durable ?

En plus de vous aider à contrôler votre consommation, le compteur communicant permet à ORES de mieux intégrer l'énergie renouvelable sur son réseau.

- Il permet à ORES de suivre l'état du réseau beaucoup plus finement, notamment au regard des **fluctuations des énergies renouvelables**.
- Il permet aussi d'obtenir une image plus précise de l'**évolution des usages du réseau** et de vos besoins (si, par exemple, vous rechargez désormais votre voiture à la maison plutôt que d'en faire le plein à la pompe). ORES peut analyser les pics de consommation/production plus facilement et savoir où elle doit investir dans ses infrastructures.
- Il ouvre enfin la voie à de **nouveaux services** comme les partages d'énergie entre voisins ou des formules tarifaires dynamiques pour vous permettre de bénéficier de coûts de réseau inférieurs au moment où l'énergie renouvelable est la plus disponible.

Adopter le compteur communicant, c'est participer activement à la transition énergétique et à la construction d'un avenir plus respectueux de l'environnement.

Vous voulez en savoir plus ? Rendez-vous dès maintenant sur info.ores.be/communicant.

ORES